

SEANCE du 4 décembre 2009

Nbre de Membres
en exercice : 9
Nbre de Membres
Qui ont délib : 8

Date Convocation
25/11/09
Date d'Affichage
25/11/09

L'an deux mille neuf, et le 4 décembre, à dix huit heures trente,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. MITJAVILLE Lucien, Maire.

PRESENTS : Mrs RAAYMAKERS Marin, ROUSSET Marc, GOT Daniel,
OLIVA Thierry, AUACH Bernard, ARNOUX Blanche.
M. Pagés Francis donne procuration à M. Mitjaville Lucien
Madame Quiles Yvette excusée.
SECRETAIRE de SEANCE : Mme Yvette QUILES.

OBJET : Aménagement Forestier sur la forêt communale.

Le Président indique que le conseil est invité à se prononcer sur le projet
d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu
des dispositions de l'article L.143-1 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement ;
- la définition des objectifs assignés à cette forêt ;
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un
avis favorable au projet d'aménagement proposé et donne mandat à l'office national des
forêts de demander, en son nom, l'application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article
L.11 du code forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites
Natura 2000.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire :

M. MITJAVILLE

